

PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Réaménagement du parking F11 Nord

Entité adjudicatrice : AÉROPORT DE BÂLE-MULHOUSE - Établissement public franco-suisse - BP 60120 - 68304 SAINT-LOUIS Cedex – www.euroairport.com

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution et de livraison : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Description succincte : Démolition d'un hangar, d'un local technique et de 2 garages préfabriqués puis aménagement d'un parking pour les employés de la plateforme aéroportuaire.

Les documents du marché sont disponibles gratuitement sur le profil d'acheteur à l'adresse (URL): <https://www.marches-securises.fr/>

Information sur les lots : Le marché est divisé en 3 lots, traités en marchés séparés, comme suit :

- Lot 1 : VRD
- Lot 2 : Electricité courants forts/faibles et équipements
- Lot 3 : Démolition

Les candidats peuvent postuler pour un ou plusieurs lots. Ils doivent répondre à la totalité du ou des lots choisis

Durée du marché : 7 mois. Démarrage prévisionnel : Mars 2025.

Critères d'attribution : voir article 6 du RC

Visite des lieux : Une visite des lieux est organisée le **28/11/2024** selon modalités figurant dans le RC.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Se référer aux indications figurant dans l'article 4 du RC

Cautionnement et garanties exigés : Il sera appliqué une retenue de garantie de 5% sur les règlements, remplaçable par une garantie à première demande dans les conditions précisées dans le RC.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Financement sur fonds propres de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. Paiement selon article 13 du Cahier des Clauses Générales Travaux édité par l'Aéroport de Bâle-Mulhouse.

Procédure : Procédure d'appel d'offres ouvert définie par les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Date limite de réception des réponses : **20/12/2024 avant 13h00.**

Les réponses électroniques doivent être transmises selon les modalités figurant dans l'article 5 du RC. Le Dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

Langues : se référer à l'article 3.2 du RC.

Modalités d'ouverture des offres : Séance non publique

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - F-67000 STRASBOURG - Tel.: +33 3 88 21 23 23 - Fax: +33 3 88 36 44 66 – Email: greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : 12/11/2024